

NOTE

Destinataire(s) : Aux clubs, écoles et associations régionales membres de Patinage Québec
Expéditeur(s) Anne Desjardins
Date : Le 17 août 2021
Objet : Aide-Mémoire en ce début de saison

Bonjour à tous,

Une nouvelle saison commence et nous sommes toujours aux prises avec la pandémie de COVID-19. Toutefois, grâce aux efforts faits par les membres, nous voyons de la lumière au bout du tunnel et nous avons bon espoir que nous pourrions tenir des activités plus normales au cours de cette nouvelle saison qui s'amorce!

Patinage Québec aimerait vous faire un petit rappel des tâches à effectuer en ce début de saison. Vous trouverez tous les documents de références nécessaires sous l'onglet À Propos / COVID-19 de notre [site Internet](#).

Tâches à effectuer :

- Planification de la reprise;
- Communication et documents à diffuser;
- Déroulement des activités.

Documents nécessaires pour effectuer ces tâches :

- [Plan de relance de Patinage Québec](#), ce document sera mis à jour d'ici le 1^{er} septembre;
- [Aide-Mémoire pour les clubs, écoles et régions](#).

CLUB OU ÉCOLE DE PATINAGE EN RÈGLE

Pour être en règle avec Patinage Canada et Patinage Québec, les clubs/écoles doivent :

- Payer la [cotisation annuelle](#) du club/école à Patinage Canada (inscription ouverte à partir du 16 août);
 - 45 \$ – droit d'inscription du club **ou** 170 \$ - droit d'inscription de l'école;
 - 59,40 \$ + taxe applicable – assurance de responsabilité civile du club/école;
 - 50 \$ + taxe applicable – droit d'assurance responsabilité des directeurs et administrateurs (ne s'applique pas au Québec, car c'est avec le RLSQ);
 - 74,72 \$ + taxe applicable – tarif de la SOCAN;
 - 49,05 \$ + taxe applicable – tarif de Ré:Sonne.
- Déclarer les membres du conseil d'administration de votre club/école sur le [site des membres de Patinage Canada](#);
- Inclure le [code de déontologie](#) et [l'avis de collecte de renseignements](#) sur tous les formulaires d'inscription de votre club/école;
- Transmettre la [fiche éducative sur les commotions cérébrales](#) et récupérer [l'accusé de réception](#) (voir à la fin du document);

- Inscrire et payer la cotisation des adhérents de votre club/école à Patinage Canada;
 - Droit d'inscription de l'adhérent – Cotisation nationale 2021-2022 - 20,00 \$;
 - Droit d'inscription de l'adhérent – Cotisation de section 2021-2022 - 20,00 \$;
 - Cotisation pour le Sport sécuritaire (Safe Sport) – 3,00 \$
 - Primes d'assurance contre les accidents des participants: 0,65 \$ / adhérent + taxe applicable;
 - Note : À Patinage Québec, nous retournons 5,75 \$ par membre à la région d'appartenance;
- S'assurer de la présence d'un entraîneur en règle lors des séances du club/école;
- Adhérer au programme [d'assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants](#) via Patinage Québec ou fournir la preuve d'assurance à Patinage Québec. Note : Les clubs/écoles qui ne sont pas des organismes sans but lucratif doivent faire des démarches auprès de Patinage Canada pour obtenir l'assurance ou communiquer directement avec BFL assurances;
- Faire appliquer le [règlement de sécurité de Patinage Québec](#) et nommer un directeur local de la sécurité;
- Suivre le [Plan de relance de la pratique sportive de Patinage Québec](#) en contexte de pandémie;
- Réviser tous les 5 ans les [règlements généraux](#) de votre club/école et les transmettre à Patinage Québec;
- Tenir une assemblée générale annuelle.

OBLIGATIONS LÉGALES

Les clubs/écoles ont des obligations légales :

- Faire une déclaration annuelle au [Registraire des Entreprises du Québec](#);
 - Mettre à jour la liste des administrateurs du club/école;
 - Coordonnées pour joindre le club/école;
 - Nom utilisé pour votre club/école;
- Faire une déclaration de revenus. Tous les clubs/écoles, organismes sans but lucratif incorporés selon la Partie 3 de la *Loi sur les compagnies du Québec* doivent produire une déclaration de revenus annuellement, bien qu'ils soient exempts d'impôts. Lors de l'envoi de la déclaration de revenus, seuls les frais de 34 \$ pour les droits d'immatriculation sont à payer.
- Vérifier l'admissibilité aux taxes à la consommation.

PRÉPARATION DES INSCRIPTIONS DES PATINEURS

Les clubs/écoles doivent créer des formulaires d'inscription pour les patineurs. Voici ce que devrait contenir un formulaire d'inscription selon la *Loi sur la protection du consommateur* :

- Nom et adresse du club/école;
- Nom et adresse du patineur;
- Description des services offerts;
- Date du début de la session et durée;
- Adresse du lieu où les cours sont donnés;
- Nombre d'heures, de jours ou de semaines sur lesquels les cours sont répartis;
- Montant total que le consommateur doit déboursier (le coût du cours, les frais d'adhésion, d'inscription, d'ouverture de dossier, d'évaluation et d'administration et les taxes, s'il y a lieu);
- Modalités de paiement;
- Politique de remboursement.

Avec le formulaire d'inscription du patineur, vous devez inclure les documents suivants :

- [Formulaire de reconnaissance de risque de la COVID-19;](#)
- [Code de déontologie;](#)
- [Avis de collecte de renseignements;](#)
- [Fiche éducative sur les commotions cérébrales;](#)
- [Questionnaire sur la santé de l'adhérent;](#)
- Avis de collecte de renseignements;

- **Modèle proposé :**

Le respect de votre vie privée et la protection de vos renseignements personnels sont importants pour nous. Vos renseignements personnels sont nécessaires pour vous inscrire à Patinage Canada à quelque titre que ce soit, y compris en tant qu'adhérent ou entraîneur de Patinage Canada ou dans le cadre de votre affiliation à un club de patinage ou une école de patinage, et pour offrir divers services, tels que les événements de Patinage Canada. Vos renseignements personnels peuvent aussi être fournis à des affiliés de Patinage Canada, ce qui comprend votre club local de patinage ou école locale de patinage, association provinciale ou section. En soumettant ce formulaire, vous consentez expressément au partage de vos renseignements personnels avec Patinage Canada, tel qu'il est décrit dans la présente, aux fins de l'inscription et de la prestation des services nationaux offerts par Patinage Canada. Nous adoptons les dix principes équitables de traitement de l'information dans notre programme de protection des renseignements personnels et employons des mesures raisonnables pour prévenir tout accès non autorisé, traitement, divulgation, modification, destruction ou perte de vos renseignements personnels. Veuillez consulter la [Politique de confidentialité](#) de Patinage Canada pour plus de renseignements.

Patinage Québec vous recommande d'établir de bonnes pratiques lors des inscriptions et de communiquer les renseignements suivants aux patineurs et à leurs parents :

- Règlements internes du club/école de patinage;
- Critères de certains programmes (Exemples : admissibilité aux catégories STAR, spectacles, bourses, soirée des lauréats, etc.);
- Exonération pour l'utilisation de l'image des membres;

Modèle proposé :

« **CONSETEMENT À L'UTILISATION DE L'IMAGE ET AUTORISATION DE DIFFUSION** (personne mineure)

Je suis le parent ou le tuteur légal de l'enfant mineur identifié dans le formulaire d'inscription pour [NOM DE L'ÉVÉNEMENT].

En inscrivant mon enfant mineur à [NOM DE L'ÉVÉNEMENT], considérant l'envergure et le caractère public de cet événement, en mon nom et en celui de mon enfant mineur, j'autorise [NOM DU CLUB/ÉCOLE] et ses partenaires à capter son image et j'autorise [NOM DU CLUB/ÉCOLE] à utiliser, publier et diffuser, sur internet ou dans tout autre document imprimé ou électronique, son image, son nom, son prénom, son âge, sa biographie et sa performance, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit et pour quelque fin que ce soit. Cette utilisation, publication et diffusion peut notamment, mais sans limiter la portée de ce qui précède, être faite sur le site internet de [NOM DU CLUB/ÉCOLE], le site internet DailyMotion, les réseaux sociaux et tout matériel imprimé ou électronique, sous la forme de texte, photo, vidéo et mot-clic, à des fins publicitaires, promotionnelles, informationnelles et didactiques. La présente autorisation est formulée sans limites de temps ni de territoire.

En mon nom et en celui de mon enfant mineur, je renonce à recevoir une rémunération ou toute autre contrepartie. En mon nom et en celui de mon enfant mineur, je renonce également au droit à la protection des renseignements personnels et à tout recours à l'encontre de [NOM DU CLUB/ÉCOLE] en lien avec l'utilisation, la publication et la diffusion des renseignements personnels énumérés plus haut. En mon nom et en celui de mon enfant mineur, je dégage par la présente [NOM DU CLUB/ÉCOLE] de toute responsabilité découlant de quelconques utilisations que pourrait faire un tiers de tout renseignement, document et information rendus disponibles par [NOM DU CLUB/ÉCOLE].

ENTRAÎNEURS EN RÈGLE

Il est de la responsabilité des clubs/écoles de vérifier que les entraîneurs travaillant dans votre organisation soient en règle avec Patinage Canada et l'Association canadienne des Entraîneurs (ACE). Pour ce faire, nous vous invitons à consulter le [site des membres de Patinage Canada](#). Vous devez :

- Valider le statut des entraîneurs sur le site des membres de Patinage Canada;
- Note : [Prolongation du certificat de secourisme en raison de la COVID-19](#);
 - Jusqu'au 31 décembre 2021.

Nous encourageons les clubs/écoles à visiter les sites Internet de Patinage Québec et de Patinage Canada sur la COVID-19 pour obtenir tous les renseignements récents concernant la reprise du patinage artistique :

- Patinage Québec : <https://patinage.qc.ca/covid-19/>
- Patinage Canada : <https://skatecanada.ca/reponse-de-covid-19/?lang=fr>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'en faire part en communiquant avec moi au annedesjardins@patinage.qc.ca.

Bonne saison de patinage!



Anne Desjardins
Coordonnatrice Clubs et Régions
Patinage Québec